

Bosc-Guérard - Pimont

La vavassorie de Pimont à laquelle était attaché le droit de Colombier à pied, Tor et Ver relevait de la baronnie de Fontaine le Bourg, dépendant de l'abbaye de Fécamp.

Elle était située sur St Georges sur Fontaine car c'est seulement par une ordonnance royale du 15 février 1835 que pimont fut annexé au Bosc Guérard Saint Adrien.¹

La vavassorie portait le nom de fief Héron.

Le premier possesseur de ce fief que nous avons rencontré est M. André de l'Etoile, écuyer, conseiller du Roi en sa chambre des Comptes de Normandie en 1731, fonction qu'il résigna en l'année 1735.

Il est mentionné dans le terrier de la dite baronnie de Fontaine le Bourg² pour les fiefs Guillaume Dubosc, Vatelier, Mare Fleurie, Pepin, Petit et Héron en partie, lesquels fiefs furent possédés par Robert La Vache, Chevalier, Seigneur du Saussay, Baron de Radeval, au droit et comme époux de Anne de l'Etoile, fille et unique héritière de feu Françoise Dufour de Nogent, elle-même fille et héritière de François Dufour, écuyer, sieur de Nogent, Président à la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Normandie, lequel représentait M.M. de Bec de Lièvre, héritiers de la Dame Le Brument, leur mère.

Alexandre La Vache, seigneur du Saussay, Baron de Radeval, par son contrat de mariage avec Mademoiselle de L'Etoile passé devant Vittecoq notaire à Rouen le 8 octobre 1759, représentait par avancement de succession Mr André de L'Etoile ci-devant nommé, maître des Comptes honoraires à Rouen.

Le fief Héron sur lequel était assis le chef mois de Pimont, passa, nous ignorons de quelle façon, à Messire Jacques Daniel Nicolas Théodore Lesueur, Sieur de Fumechon, Conseiller du Roi, son lieutenant en l'élection de Rouen, demeurant en cette ville, paroisse St Maclou, rue Notre Dame.

Ce dernier, étant en sa terre de Pimont, vendit par un acte du 14 mars 1745, la vavassorie du dit lieu en toutes les circonstances et dépendances à « Maistre Philippe Poincet ou Painsect, greffier de la Baronnie, vicomté et haute Justice de Roumare lès Rouen, fils de Pierre Poincet ou Painsect, Procureur en la cour des Comptes, Aydes et Finances de Normandie ».

Cette vente eut lieu moyennant diverses charges parmi lesquelles nous mentionnerons celle de payer annuellement 30 livres de rente foncière au trésor de l'église de St Georges sur Fontaine le Bourg pour le droit de Chapelle et fondation en icelle, le dit acquéreur pouvant exiger un banc pour les fermiers et domestiques, lequel doit être derrière la dite Chapelle.

Dans l'acte de cession, les parties ont estimé les dits héritages, savoir :

¹ PIMONT, hameau et bois, commune de Bosc-Guérard-Saint-Adrien autrefois paroisse et commune Saint-Georges-sur-Fontaine et paroisse de Tendos et Fontaine-le-Bourg, commune de Fontaine-le-Bourg. - Apud Piemont in parr. Sancti-Georgii, 1235 (Arch. S.-M. 52 H). - Apud Pyemont in parr. Sancti Georgii juxta fontes, 1252; Apud Piemont, 1256; Apud Pium montem, 1267; nemus de Piemont aux religieux de Fécamp à Tendos, 1274 ; Piemont, 1447, 1474 ; Pymont, 1476, (Ib. 7 H 2168, 1039, 2171). - Pymont, hameau, 1539 (Ib. 7 H 1023). - Terra de Pimont à Saint Jore sur Fontaines, 1380-81 (Ib. Tab. Rouen reg. 4 f. 44). - Pymont, 1-9-1466 ; 20-12-1566 (Ib. Tab. Rouen). - 3-10-1581 (Ib. Tab. Cailly). - Pimont, hameau distrait de la paroisse de Saint-Georges pour l'assiette des tailles, 27-2-1658 (Ib. B Cour des Aides - Mémoires). - Pimont, 1757 (Cassini). - 1953 (Nom.). - Le Pimont, Bois de Pimont, 1957 (I.G.N.).

² ADSM Terrier 40. Fontaine le Bourg.

Ceux relevant des religieux de Fécamp, à cause de leur fief, pour la somme de 18000 livres et à 1200 de rente viagère.

Ceux relevant de la Seigneurie de la Haie Gonnor à 2500 livres et à 125 livres de rente viagère.

Ceux relevant de la seigneurie du Boscthéroulde à 7000 livres et à 550 livres de rente viagère.

Et ceux relevant de la seigneurie de Tendos à 2500 livres et à 125 livres de rente viagère.

La Vavassorie de Pimont ne tarda pas à changer de propriétaire, car en 1750 apparaissent en cette qualité messire Jean Rousseau, chevalier seigneur de la Courtade, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, Brigadier des gardes du Roi, et noble Dame Marie Barbe de Moy, son épouse.

Ils firent construire en leur manoir de Pimont une chapelle dont la bénédiction eut lieu le 15 janvier 1750 par Michel de Lurienne, doyen Chanoine de l'église collégiale de Blainville.

L'autorisation de célébrer la messe dans cette chapelle fut donnée le 17 du même mois par l'archevêque de Rouen (ADSM G 1435). Cette chapelle n'existe plus depuis longtemps.³

A Madame de la Courtade succéda son frère ou son neveu, Charles Louis de Moy d'Ouville qui en 1775 était membre du Parlement de Normandie.

On trouve en effet, dans la matrice des contributions foncières de la commune des Authieux St Adrien du Bosc Théroulde, canton de Monville, dressée le 22 pluviôse an V que le citoyen de Moy tenait cette terre de Pimont comme représentant le citoyen de la Courtade.

Charles de Moy, fils du précédent, lui succéda dans la propriété de Pimont laquelle n'était plus un fief, la révolution française ayant supprimé fiefs et seigneuries. Il était né le 19 janvier 1801. Il habita le manoir et fut adjoint au maire du Bosc Guérard St Adrien pendant vingt deux ans, c'est à dire à partir du 7 septembre 1830 jusqu'à sa mort (sauf une interruption d'environ six mois du 30 mars au 2

³ La Chapelle de Pimont (St Georges sur Fontaine. Doyenné de Cailly). (ADSM G 1435)

« Ce jourd'hui 15^e de janvier 1750 nous soussignés Michel Charles De Lurienne Doien Chanoine de l'église collégiale de Blainville en vertu de la commission a nous adressé par monseigneur l'archevêque de Roüen sur la requête de messire Jean Rousseau chevalier Sgr de la Courtade Chevalier de l'ordre militaire de St Louis Brigadier des gardes du corps du Roy et de noble Dame Barbe Demoy son épouse nous sommes transportés en la maison de campagne desdits Srs et Dame de la Courtade au hameau de Pimont Paroisse de St Georges Doienné de Cailly pour y faire la visite et dresser procès verbal d'une chapelle construite au dit manoir de Pimont, ce que nous avons fait ainsi qu'il en suit. Premièrement nous avons reconnu que le manoir où est située la dite chapelle est éloigné de l'église paroissiale d'une lieüe environ et que le chemin qui y conduit est impraticable pour les voitures étant coupé en plusieurs endroits par des ravines qui ont creusé depuis plusieurs années ce qui force en cas de nécessité à prendre des circuits qui en augmentent encore la distance naturelle en sorte que les paisans même nous ont dit être obligés d'avoir recours le plus souvent à des paroisses étrangères.

Nous avons examiné ensuite la forme extérieure de la dite chapelle et sa position elle nous a paru former un carré long d'environ 18 pieds sur 12 élevée d'environ 10 pieds sur des murs de brique soutenant une charpente couverte de thuyles, placée dans la cour d'honneur du manoir du côté droit de la maison sur une même ligne sans qu'il y ait d'étage sur la dite chapelle ny aucun bâtiment qui l'environne Etant entrés dans l'intérieur nous avons remarqué un autel nouvellement construit proprement sculpté avec une contretable ornée d'un beau tableau représentant notre seigneur en croix, Le plafond défoncé en forme de voûte

Et le lambris nous ont paru réunir le bon goût avec la simplicité enfin nous avons fait la visite des ornements vases sacrés pierre bénite missel à l'usage du diocèse et toutes autres choses nécessaires pour célébrer les ss. Mistères nous avons trouvé que tout y étoit dans un état décent et respiroit la piété chrétienne. Pourquoi notre procès verbal étant fini, en vertu de la même commission nous avons passé à la cérémonie de la bénédiction de la dite chapelle les solemnités prescrites par les statuts du diocèse dûment observés présence des témoins soussignés ». (La permission de dire la Messe dans la chapelle dont est fait Mention dans la présente information a été accordée le 17 janvier 1750)

septembre 1848). En 1848, il fut nommé membre pour le canton de Clères du Conseil Général de la Seine Inférieure⁴. Il fit parti de l'association normande et présida pendant plusieurs années la société centrale d'agriculture du département.

Dans sa Biographie Normande (Tome III, page 127), Théodore Lebreton lui a consacré un article élogieux dans lequel on remarque ce passage relatif à sa jeunesse: "Fidèle comme sa famille, au principe de la légitimité, il (M. de Moy) prit au retour des Bourbons en France, du service dans les gardes du corps où il obtint un grade".

Il mourut à Rouen, sa ville natale, le 30 mars 1852.

Après lui, Pimont passa à son neveu, M. de Chaumontel, M. de Moy n'ayant pas laissé d'enfants.

M. de Chaumontel ne conserva pas longtemps sa nouvelle propriété. Il la vendit à M. André Germain Berranger, négociant au Havre.

Après ce dernier, décédé en 1856, elle passa à M. Pierre Papillon⁵, son neveu, aussi commerçant en la même ville et son successeur.

Celui-ci renversa le manoir qui tombait en ruines et édifia le château actuel. La propriété est aujourd'hui (1891) aux mains de l'un de ses neveux, M. J. Bte. Papillon⁶.

⁴ Charles Jules Louis de Moy (Demoy) a été élu conseiller général pour le canton de Clères le 27 août 1848. Inscrits: 3474. Exprimés: 1114. Mr Demoy: 754 voix (Elu). Il était cultivateur au Bosc Guérard Saint Adrien (Manoir de Pimont), né le 19 janvier 1801. Président de la Société centrale d'agriculture de la Seine Inférieure. (ADSM 3 M 379)

Il fut nommé au poste d'adjoint au maire de Bosc-Guérard-Saint-Adrien à plusieurs reprises, le 28 février 1826, le 16 août 1843, le 3 novembre 1846, le 17 août 1848, le 2 septembre 1848 jusqu'à son décès en 1852.

En 1827, "Jules Demoy, 26 ans, ancien garde du corps, 6000 Frs de rente, recommandé par M. Delestre, son parent". En 1830, "adjoint, vivant de son revenu, marié, 2 enfants, propriétaire, 8000 Frs de revenu, première nomination comme adjoint le 28 février 1826". (ADSM 3 M 787)

"M. Demoy, n'est pas connu de moi personnellement mais j'ai entendu dire du bien, il serait à ce qu'il parait celui qui conviendrait le mieux pour être maire si celui actuel n'était pas conservé" (Lettre au préfet de Mr Mauger maire de Clères le 4 octobre 1831)

"Monsieur Demoy (Charles Jules Louis) qui à l'élection communale a réuni l'unanimité des suffrages pour être conseiller municipal et dont j'ay été à même d'apprécier le zèle et l'activité dans la fonction d'adjoint qu'il remplit depuis six ans dans la commune du Bosc Guérard" (Bosc Guérard le 13 octobre 1831. Le Baron maire)

"Mr Demoy (adjoint) ayant déjà rempli cette fonction depuis longtemps avec le dévouement et la sincérité la plus désirable" (Le Baron maire. 24 juillet 1837) (ADSM 3 M 787)

⁵ Pierre Eléonor Papillon, décédé au Havre le 18 janvier 1871 Rue d'Etretat. Demeurant à Paris et résidant à Pimont.

⁶ Charles Papillon:

1. Charles François Papillon propriétaire et cultivateur à Fontaine-le-Bourg.
2. Jean Baptiste Didier Papillon, né en 1834, demeurant au Havre rue de la Comédie.
3. Marie Elise Papillon, née le 19/12/1836 à Fontaine le Bourg, décédée le 3/03/1881 à Yquebeuf. Mariage le 19/07/1858 à Fontaine le Bourg avec Antoine Auguste Durieu, propriétaire et maire d'Yquebeuf, né le 1^{er}/03/1826 à Varneville-Bretteville, décédé le 23/02/1882 à Yquebeuf dont sont issus :
 - ❖ Edouard Auguste Durieu, né en 1860, décédé le 12/12/1918 (58 ans), marié à Jeanne Marie Clémence Papin (1870 - 1959) dont Jean Baptiste Auguste Henri Durieu né en 1894.
 - ❖ Albert Charles Léopold Durieu, né le 27/05/1866 à Yquebeuf, décédé le 30/12/1950 à Rocquemont (84 ans). Marié le 16 mars 1896 à Rouen à Virginie Marie Marguerite Graverend née le 14/03/1876 à Rouen.
 - ❖ Marie Augustine Durieu née en 1859, décédée en 1917 à 58 ans. Mariée le 19/11/1879 à Yquebeuf à Jules Eugène Achille Hertel (château de Letantot commune de St Maclou de Folleville) né le 14/12/1855 à St Maclou de Folleville, décédé en 1917 (62 ans) dont Valentine Hertel née en 1880.
4. Gustave Pascal Papillon, né en 1843, filateur à Montville.

Pascal Jean Baptiste Papillon, né en 1805, épouse le 23 avril 1838 à Manéhouville, Julie Lucile Prevel. |

(d'après Hippolyte Lemarchand. Le Canton de Clères. Notice manuscrite. Fin XIX^{ème} siècle. Pages 167 à 173)



Le château de Pimont vers 1915



Le château de Pimont dans les années 1960

Julie Bérénice Papillon née le 26/02/1839 à Claville Motteville, décédée à 55 ans le 16/06/1894 à Fontaine le Bourg. Mariée le 28/02/1859 à Claville Motteville à François Elie Delamare Deboutteville, né le 29/05/1835 à Elbeuf, décédé le 24/04/1898 à Fontaine le Bourg. |

Julie Lucile Delamare née le 14/02/1860 à Fontaine le Bourg, décédée le 24/06/1948 à Rouen (88 ans). Mariée le 3 août 1878 à Fontaine le Bourg à Edouard Delamare, industriel, né le 8/02/1856 à Rouen, décédé le 17/02/1901 à Fontaine le Bourg, dont 6 enfants.



Vue aérienne du château de Pimont en 1978